

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 FEVRIER 2019
DELIBERATION N° 28

L'an deux mil dix neuf, le quatorze février, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA (jusqu'à 20h35), M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, M. ESMIEU, Mme LANGLOIS, MM. SALDUCCI, POCQ (jusqu'à 22h40), ARCOUET, SALANNE, Mme MEYZENC (à partir de 18h15), M. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 18h40), Mme CANDILLIER (à partir de 20h15), MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mme LARRE, MM. MASSONDE, PARILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO (jusqu'à 22h20), BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Le Maire

Absents représentés par pouvoir :

Mme BISAUTA par M. SOROSTE (à partir de 20h35), M. UGALDE par Mme LAUQUE, M. AGUERRE par M. LACASSAGNE, Mme JUZAN par Mme DUHART, Mme BRAU-BOIRIE par M. MILLET-BARBE, Mme MEYZENC par M. ETCHEGARAY (jusqu'à 18h15), M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY (jusqu'à 18h40), Mme TAIEB par M. MASSONDE, M. LAIGUILLON par M. SALDUCCI, Mme CANDILLIER par M. ARCOUET (jusqu'à 20h15), Mme BENSOUSSAN par M. BOUTONNET, M. ETCHETO par Mme CAPDEVIELLE (à partir de 22h20), Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO (jusqu'à 22h20).

Absents : M. POCQ (à partir de 22h40), Mme PICARD-FELICES (à partir de 22h20)

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de Mme Castel

OBJET : ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE – Mise en valeur des fossés de l'ancien dispositif défensif du centre ville – Dépôt du dossier de demande d'autorisation de travaux sur monuments historiques.

La Ville de Bayonne souhaite procéder à une mise en valeur de certains ouvrages datant du XVIème et XVIIème siècles, et plus particulièrement des fossés de l'ancien dispositif défensif du centre ville afin de permettre aux habitants et visiteurs une réappropriation de ces lieux. Ces espaces représentent un enjeu majeur pour la mise en valeur des remparts en tant que site patrimonial bien évidemment, mais aussi lieu de culture, de détente, de loisirs, de sociabilisation et de pratique sportive.

Plusieurs actions sont ainsi projetées dans ce sens :

- Amélioration des conditions d'accès et de circulation des modes doux par requalification des différentes voies d'accès : allée de la Poterne, square Simonet (depuis le carrefour entre les allées Paulmy et la rue du 11 Novembre), allées de Tarrides, allée Catherine de Bourbon (entre la Poterne et l'avenue Maréchal Lautrec) : modification de la géométrie et du revêtement de la voie, mise en œuvre d'une signalétique et de l'éclairage, afin d'inciter à la visite du système de fortification.
- Création d'une placette au carrefour entre les différentes voies d'accès permettant l'accueil de manifestations diverses dans le secteur de la Poterne : spectacle vivant, expositions, animations événementielles diverses.
- Création d'un parcours sportif, « parcours Vauban », passant par le centre ancien et par les anciens ouvrages défensifs situés en sa périphérie, dans le cadre d'un programme plus vaste de création de quatre parcours sportifs interconnectés sur l'ensemble du territoire bayonnais. Ce parcours sera notamment équipé d'une station de fitness située dans le secteur de la Poterne, au dessus du parking Paulmy.
- Renouvellement des aires de jeux et terrains de sports : deux aires de jeux, l'une pour les tout petits située sur le square Simonet, l'autre pour les plus grands, située au dessus du parking Paulmy présentent un état de vétusté et ne répondant plus aux attentes des usagers. La Ville souhaite les rénover totalement et les regrouper pour constituer une aire de jeux monumentale sur le square Simonet. De même les terrains multisports nécessitent une réfection totale du revêtement de sol et des agrès. De plus, en réponse à la demande d'habitants, elle souhaite implanter un fronton dans le même secteur, ainsi que des toilettes publiques.
- Aménagement des espaces verts de la Poterne pour en faire un lieu de détente au quotidien : bancs, tables de pique-nique.

Une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à l'agence d'architectes du patrimoine TRATEGIO pour mettre en œuvre ce programme. Sa mission comprend également la requalification du parvis du Château-Vieux dans la mesure où un accord serait trouvé avec le Ministère de la Défense pour supprimer le stationnement existant.

Ces travaux situés dans l'emprise du Château-Vieux, monument historique, nécessitent le dépôt d'un dossier de demande d'autorisation de travaux sur monument historique conformément au code du Patrimoine.

Il est par conséquent demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à déposer la demande d'autorisation de travaux sur monuments historiques pour les divers travaux cités précédemment.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne